

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	84 (1996)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Un apprentissage pour ma maman : des changements dans la formation en économie familiale
<b>Autor:</b>	Berenstein-Wavre, Jacqueline
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-281038">https://doi.org/10.5169/seals-281038</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

démontrer que le ménage, c'est le progrès, et que la ménagère est une femme moderne, comme en atteste le déploiement d'articles ménagers à la Grande exposition suisse du travail féminin (SAFFA) en 1928. De besogne monotone et répétitive qu'était le travail ménager, il devient, dans les années 20 et 30, un métier ayant une valeur propre, qui exige considération et dignité de la part de la société, et, à partir des années 40 et pendant les années 50 qui réclame de surcroît des connaissances scientifiques et du discernement, du goût et de l'intelligence. En 1947, on peut lire dans *Le Mouvement féministe*, ancêtre de *Femmes suisses*: «On parle toujours de réhabiliter le travail ménager. Aurait-il jamais déchu? Et s'il le devait, ce ne serait qu'en des mains inexpertes ou des cœurs desséchés. A nous de l'accomplir avec goût, avec à propos, avec science aussi, et conscience, de le considérer surtout dans les rapports avec le bien-être de la famille, et celui du pays tout entier, avec le sentiment aussi d'une responsabilité sociale, ce qui implique la nécessité d'y appliquer son intelligence».

Il est remarquable de voir comment, de tâche a priori individuelle exercée au sein de la famille, le travail ménager devient une responsabilité sociale, comment, des rapports avec la famille, on passe sans transition, comme quelque chose allant de soi, aux rapports avec le pays tout entier.

Aujourd'hui, avec l'éventualité de créer un certificat fédéral de capacité reconnu par l'OFIAMT pour toutes les ménagères qui choisissent de s'engager dans cet apprentissage, c'est encore une nouvelle étape de l'histoire d'amour entre les féministes suisses et le ménage qui se dessine.

**Martine Chaponnière**



## UN APPRENTISSAGE POUR MA MAMAN

Des changements dans la formation en économie familiale

**Pourquoi la maman, restée à la maison pour élever ses enfants, n'entreprendrait-elle pas un apprentissage en économie familiale (home economics, comme disent les Américains)? Un diplôme fédéral lui ouvrirait plus tard les portes sur toutes sortes d'activités qui pourraient l'intéresser et dans lesquelles elle pourrait s'épanouir. Au bonheur de tous.**

Cette idée germait depuis quelque temps dans mon cerveau. J'ai été autrefois enseignante dans une école professionnelle et je crois encore à la valeur des diplômes. J'en parle au comité du SPAF qui trouve l'idée intéressante, mais que de montagnes à soulever pour arriver à réaliser ce projet. Comment faire accepter que le ménage soit considéré comme une entreprise et le foyer comme lieu d'apprentissage? "Nous ne sommes que de petites fourmis face à l'éléphant qui a nom OFIAMT", murmurent les membres du comité. "Jacqueline tu vises trop haut, jamais on n'y arrivera, avec nos maigres finances", souligne la trésorière ! Sauf miracles.

**Et miracles, il y a.**

**Le premier** se produit en 1993, la conseillère nationale Judith Stamm, par ailleurs présidente de la commission fédérale pour les questions féminines, dépose une motion au Conseil national visant à introduire l'enseignement par module dans la formation professionnelle; en 1995 le Conseil fédéral charge l'OFIAMT de mettre sur pied un projet pilote pour le perfectionnement et la formation professionnelle. Et dans ce projet pilote figure un projet pilote partiel pour l'enseignement de l'économie familiale en Suisse romande.

**Deuxième miracle**, le projet SPAF "un CFC en économie familiale" pour la jeune mère (ou père) qui reste à la maison pour élever ses enfants est trouvé intéressant par les autorités compétentes chargées d'appliquer ce projet pilote partiel pour la formation en économie familiale en Suisse

romande, parce que la pédagogie par système modulaire peut se pratiquer à distance, c'est-à-dire que l'apprenante peut travailler à la maison, moyennant un jour de cours par semaine. De plus l'introduction, dans cet apprentissage, du module "dossier de qualification", fait que cet apprentissage s'adapte particulièrement bien aux femmes au foyer. La commission formation du SPAF est acceptée dans le groupe d'étude du projet pilote (OFIAMT).



Photo Luc Chesseix

Ainsi l'économie familiale ne concerne-rait plus seulement les jeunes filles désirant devenir employées qualifiées de maison, d'hôtel, de restaurant ou intendantes de maison, mais servirait aussi de base aux mères jeunes et moins jeunes qui désireraient acquérir des connaissances et des compétences, nécessaires à l'exercice de fonctions à responsabilités.

**Troisième miracle**, à venir celui-là des femmes elles-mêmes. En effet, pour que l'OFIAMT accepte de considérer le ménage comme une entreprise, lieu d'apprentissage, principe novateur et avant-gardiste, il faut une approbation massive. Approbation par les associations féminines, les bureaux de l'égalité, les syndicats, les partis politiques de donner la possibilité aux femmes restées à la maison pour cause de famille de pouvoir y accomplir un apprentissage et obtenir un CFC de haut niveau.

Alors le projet pilote partiel en économie familiale pourra devenir réalité. Et les femmes au foyer auront conquis le droit à une formation.

**Jacqueline Berenstein-Wavre**